

Dossier de presse
6 juillet 2017

PLAN CLIMAT

1 planète, 1 plan



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

SOMMAIRE

MESSAGE DE NICOLAS HULOT

RENDRE IRRÉVERSIBLE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS

- Faire progresser le droit de l'environnement
- Mobiliser la société



L'ACCORD
DE PARIS
IRRÉVERSIBLE

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE TOUS LES FRANÇAIS

- Développer une mobilité propre et accessible à tous
- Éradiquer la précarité énergétique en dix ans
- Consommer plus responsable
- Placer l'économie circulaire au cœur de la transition énergétique



UN MEILLEUR
QUOTIDIEN POUR
LES FRANÇAIS

EN FINIR AVEC LES ÉNERGIES FOSSILES ET S'ENGAGER DANS LA NEUTRALITÉ CARBONE

- Produire une électricité sans carbone
- Laisser les énergies fossiles dans le sous-sol
- Renforcer le prix du carbone pour donner un juste coût à la pollution
- Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050



LA FIN DES
ÉNERGIES
FOSSILES

- Mettre fin à la vente des voitures émettant des gaz à effet de serre d'ici 2040

LA FRANCE, N°1 DE L'ÉCONOMIE VERTE AVEC L'ACCORD DE PARIS

- Dessiner des solutions d'avenir avec la recherche
- Faire de Paris la capitale de la finance verte



LA FRANCE N°1
DE L'ÉCONOMIE
VERTE

ENCOURAGER LE POTENTIEL DES ÉCOSYSTÈMES ET DE L'AGRICULTURE

- Mobiliser l'agriculture pour lutter contre le changement climatique
- S'adapter au changement climatique
- Mettre fin à l'importation de produits contribuant à la déforestation



L'AGRICULTURE ET
LES ÉCOSYSTÈMES,
UN ATOUT

INTENSIFIER LA MOBILISATION INTERNATIONALE SUR LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE

- Soutenir les acteurs non gouvernementaux engagés pour le climat
- Accompagner les pays en développement dans la lutte contre le dérèglement climatique



LA FRANCE LEADER
DE LA DIPLOMATIE
CLIMATIQUE

#1PLANÈTE1PLAN

Message de Nicolas Hulot

La France est, depuis la COP 21, **la gardienne d'une responsabilité universelle, celle de la lutte contre le changement climatique**. Alors que les désordres du climat bousculent, partout sur la planète, les plus pauvres et les plus vulnérables, notre résolution est totale : nous devons encore accélérer pour réussir la transition énergétique et climatique, être plus ambitieux, être plus inventifs, être plus solidaires.



C'est l'objectif de ce plan climat, préparé à la demande du Président de la République et du Premier ministre : **mobiliser l'ensemble du Gouvernement** pour faire de l'Accord de Paris une réalité pour les Français, pour l'Europe et pour notre action diplomatique.

Ce Plan climat repose sur deux éléments indispensables : l'ambition et la solidarité.

Nous souhaitons dépasser nos objectifs, aller plus loin, plus vite. Cette ambition est matérialisée par de **nouveaux objectifs pour la France**. En effet, la division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre jusque-là prévue dans notre pays n'était pas assez ambitieuse pour répondre aux objectifs de l'Accord de Paris. C'est pour cela que nous allons dès à présent **viser la neutralité carbone à l'horizon 2050**. Aujourd'hui, nous avons les moyens de ces ambitions : les énergies renouvelables se développent rapidement, on sait construire ou rénover des logements pour qu'ils ne consomment plus ou presque pas d'énergie, on sait que la voiture électrique est en plein boom.

L'ambition, c'est aussi affirmer que les énergies fossiles appartiennent aux XIX^e et XX^e siècles. C'est pour cela que le Plan climat prévoit **l'interdiction de tout nouveau permis d'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire français, afin qu'autour de 2040 nous ne produisions plus d'hydrocarbures**. C'est aussi dans ce sens que nous voulons aller, en visant la fin de la vente des voitures essence ou diesel en 2040. Il en va de même pour la production d'électricité, pour laquelle **nous allons progressivement arrêter d'utiliser le charbon**. Notre ambition, c'est aussi de mettre fin à la déforestation en évitant de consommer des produits qui contribuent à l'abattage des forêts tropicales.

Cette ambition ne peut se concevoir sans donner la priorité à la solidarité, pour que chaque Français participe à cette dynamique. Pour cela, nous allons **aider les plus modestes à changer de véhicule ou trouver une solution pour réduire leur facture de chauffage**. Je compte aussi sur les entreprises, les territoires, les partenaires sociaux pour construire cette dynamique, rendre avec nous l'Accord de Paris irréversible et faire en sorte que la France en tire tous les bénéfices en termes d'emploi, d'attractivité et d'innovation. Enfin, nous protégerons mieux les Français face aux risques climatiques en adoptant et en mettant en œuvre un plan de protection face aux catastrophes liées au climat.

La France doit aussi continuer son action de pédagogie et d'exemplarité à l'international. Elle jouera tout son rôle pour convaincre, inlassablement, de l'intérêt universel de l'Accord de Paris. Nous continuerons cette fabuleuse mobilisation des entreprises, des gouvernements locaux, des banques de développement, des institutions internationales pour amplifier toutes les initiatives lancées lors de la COP 21, qu'il s'agisse de l'Alliance solaire internationale, de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables ou de la protection des victimes des événements climatiques extrêmes.

Ce Plan climat appartient à tous les Français. Nous les associerons à son suivi et permettrons aux Français de participer au premier budget participatif sur le climat, et ainsi de donner leur avis sur les politiques que nous engagerons. Il trouvera sa prolongation dans le grand plan d'investissement annoncé par Emmanuel Macron, dont la transition écologique sera une priorité.

L'Accord de Paris pour tous, c'est notre mission, c'est notre vision, parce que nous n'avons qu'une planète, nous avons un plan.

Nicolas Hulot,
ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Rendre irréversible la mise en œuvre de l'Accord de Paris





Faire progresser le droit de l'environnement

Le président de la République a annoncé devant le Congrès la transformation du Conseil économique, social et environnemental en Chambre du futur, permettant de consulter la société civile et d'intégrer les enjeux de long terme, comme la préservation de la planète, dans nos institutions. Cela permettra de mieux prendre en compte les générations futures dans la prise de décision.

Zoom sur le Pacte mondial pour l'environnement

Le Pacte mondial pour l'environnement est une initiative lancée par Laurent Fabius, président du Conseil Constitutionnel, qui a pour objectif de faire progresser le droit international de l'environnement.

La France proposera en lien avec ses partenaires l'adoption d'un pacte mondial pour l'environnement, ainsi que le renforcement et la mobilisation des agences de l'ONU pour agir pour la planète. Elle entamera cette mobilisation lors de la prochaine assemblée générale des Nations unies en septembre 2017.

Agenda

Rendez-vous à New York en septembre 2017 pour le Pacte mondial pour l'environnement



Mobiliser la société

L'État associera les citoyens et les consommateurs de manière innovante au suivi du Plan climat.

La mobilisation lancée à travers la **plate-forme « Make our planet great again »**, se poursuivra pour encourager les projets les plus innovants et les plus emblématiques de la mise en œuvre du Plan climat.



Cette plate-forme animera aussi des événements qui mettront en valeur la transition écologique et le leadership français dans la lutte contre le dérèglement climatique.

L'État associera chaque ministère à la mise en œuvre du plan d'action climat, à travers les lettres de mission qui seront envoyées à chaque ministre par le Premier ministre.

Le budget participatif

Afin de rapprocher les Français des actions sur le climat, le ministère de la Transition écologique et solidaire lancera une action de « budget participatif » à travers l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Concrètement, dès septembre, des citoyens volontaires seront associés aux choix de certaines actions mises en œuvre pour soutenir des innovations dans les domaines de l'énergie ou de la protection de la biodiversité.

Agenda

Rendez-vous en septembre pour le budget participatif

Améliorer le quotidien de tous les Français





Développer une mobilité propre et accessible à tous

Afin que chaque Français puisse bénéficier de l'Accord de Paris, le Gouvernement mettra en place une prime à la transition pour remplacer les véhicules qui ne sont pas éligibles à la vignette Crit'Air par des véhicules neuf ou d'occasion, moins polluants et plus économes en carburant, en fonction de l'évolution de la fiscalité écologique.

6

Au 3 juillet 2017, ce sont 6 millions de vignettes Crit'Air qui ont été commandées partout en France.

Cela permettra de réduire la pollution, mais aussi d'aider les ménages qui n'ont pas aujourd'hui les moyens d'acheter un véhicule aux normes Crit'Air.

Agenda

Rendez-vous en janvier 2018 pour le lancement du dispositif

Des Assises de la mobilité

En matière de transports, le Gouvernement a décidé de donner la priorité aux déplacements du quotidien (covoiturage, mobilité douce...), afin de garantir l'accès à la mobilité pour tous et dans tous les territoires. Des Assises de la mobilité seront donc lancées à la rentrée 2017, sous l'égide de la ministre chargée des Transports, afin de se projeter dans la mobilité de 2030 et de construire les politiques qui y mènent. Ces Assises de la mobilité prépareront une loi d'orientation des mobilités présentée au premier semestre 2018.



Éradiquer la précarité énergétique en 10 ans

Dans le domaine du logement, le Gouvernement proposera un accompagnement à tous les Français aux revenus modestes, pour que locataires et propriétaires en situation de précarité énergétique (c'est-à-dire ayant des difficultés à se chauffer ou à payer leur facture d'énergie) puissent se voir proposer une solution. Le Gouvernement se fixe comme objectif de **faire disparaître en 10 ans les passoires thermiques**, c'est-à-dire les logements qui, mal isolés, conduisent à la précarité énergétique.

7

On dénombre près de 7 millions de passoires thermiques aujourd'hui en France.

La facture d'énergie est le 2^e poste de dépenses courantes d'un ménage.

À l'université de La Réunion, le 1^{er} amphithéâtre à énergie positive

L'amphithéâtre de l'université de La Réunion est capable de se rafraîchir sans climatisation. Comment ? En se protégeant du soleil et en favorisant la circulation naturelle de l'air. Le résultat : une réduction de la température ressentie de 4 °C et une consommation énergétique 5 fois moins importante qu'un bâtiment classique. Il produit par ailleurs 7 fois sa consommation, grâce à sa toiture photovoltaïque. C'est le premier amphithéâtre à énergie positive au monde.

Agenda

Rendez-vous en janvier 2018 pour le lancement du dispositif



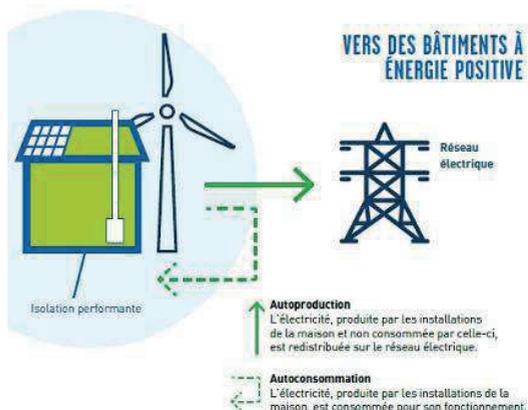
Consommer plus responsable

14 000

Plus de 14 000 foyers français produisent et consomment leur propre électricité (source Enedis – avril 2017)

La consommation responsable, c'est permettre aux Français de produire et consommer leur propre électricité. C'est ce qu'on appelle l'auto-consommation.

L'État soutiendra les quartiers ou les zones rurales qui souhaitent produire et consommer leurs propres énergies renouvelables, comme le biogaz, ou l'énergie solaire.



Agenda

Rendez-vous fin 2018 pour la publication de la stratégie zéro déforestation importée

25

Une installation de 25 m² de modules photovoltaïques peut produire en un an l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage, cuisine et eau chaude) d'une famille de 4 personnes.



Placer l'économie circulaire au cœur de la transition énergétique

L'économie circulaire permet de réduire les déchets et les flux de matières premières et d'énergie. C'est une révolution industrielle majeure, source de compétitivité et d'innovation.

Pour aider les entreprises françaises, et en particulier les PME, à agir pour le climat, **l'État apportera une aide aux petites entreprises** qui souhaitent faire des économies de matières et d'énergie.

Le Gouvernement publiera une **feuille de route pour l'économie circulaire en 2018**, intégrant les principales mesures qui pourront être prises pour favoriser ce développement, notamment en termes de fiscalité des déchets, de modulation de l'écocontribution et de responsabilité élargie des producteurs.

En 2025, l'objectif est de viser le recyclage de 100 % des plastiques sur tout le territoire et de diviser par deux les déchets mis en décharge.

L'économie circulaire, levier pour l'emploi

Une étude de France stratégie estime que l'économie circulaire concerne 800 000 emplois en France. S'agissant plus spécifiquement des activités liées à la gestion des déchets (actuellement 135 000 emplois en France), on estime le gain potentiel via les mesures instituées par la loi de transition énergétique d'emplois à 25 000 à l'horizon 2025.

Agenda

Rendez-vous en 2018 pour la publication de la feuille de route sur l'économie circulaire

22,5

22,5 millions de tonnes de CO2 sont évitées chaque année en France grâce au recyclage des déchets.

30

Recycler une tonne de déchets générerait 30 fois plus d'emplois que de les mettre en décharge.

Objectif

100 % économie circulaire

En finir avec les énergies fossiles et s'engager dans la neutralité carbone





Produire une électricité sans carbone

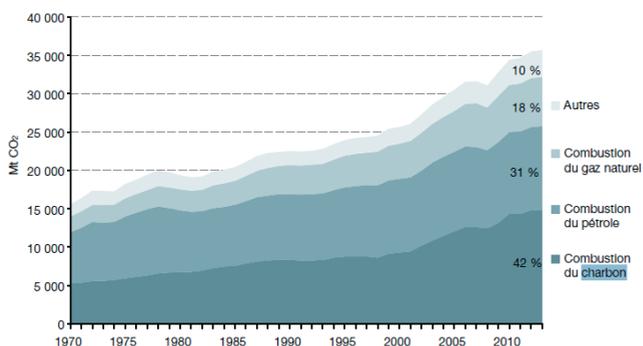
42

Le charbon est aujourd'hui la principale source d'émissions de CO₂ sur la planète. La France proposera des solutions d'accompagnement aux territoires concernés par la fin de la production d'électricité issue des centrales à charbon.

Le charbon représente 42 % des émissions de CO₂ dans le monde.

La France deviendra ainsi l'un des premiers pays industrialisés sans charbon. La France soutiendra aussi le développement des énergies renouvelables, en prévoyant des appels d'offre permettant d'atteindre l'objectif de 32 % d'énergies renouvelables en 2030, en encourageant l'éolien terrestre et marin, mais aussi l'énergie solaire et l'utilisation de la biomasse pour produire de la chaleur. Il faudra donc accélérer, car la France est en retard sur les objectifs de la loi de transition énergétique. Des mesures seront prises pour simplifier encore le développement des énergies en mer, de la géothermie, de la méthanisation ; des expérimentations seront réalisées afin de permettre de réduire le temps moyen de développement de ces projets. Dans le cadre des Assises de l'outre-mer, le Gouvernement publiera une liste des appels d'offres qui seront lancés dans les prochaines années pour développer les énergies renouvelables dans ces territoires. En métropole, la programmation des appels d'offres sur la durée du quinquennat sera présentée d'ici un an, dans le cadre de la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

ÉMISSIONS DE CO₂ PAR COMBUSTIBLE DANS LE MONDE



Source : Chiffres clés du climat, France et Monde, édition 2017, Ministère

Agenda

Rendez-vous fin 2018 pour la programmation de la programmation pluriannuelle de l'énergie



Laisser les énergies fossiles dans le sous-sol

La France a décidé d'**interdire tout nouveau projet d'exploration d'hydrocarbures**. Cette décision concerne aussi les énergies fossiles dites non conventionnelles, comme les gaz et pétrole de schiste. Un projet de loi sera présenté dans ce sens au Parlement à l'automne.

La France produit du gaz et du pétrole, en métropole et en outre-mer. Mais elle importe aujourd'hui plus de 90 % des énergies fossiles qu'elle consomme. **La priorité est donc de réduire la consommation, mais aussi de maintenir les hydrocarbures dans les sous-sols**, car les scientifiques expliquent que l'immense majorité de ces ressources ne doivent pas être utilisées si l'on veut avoir une chance de rester en dessous de 2 °C. **Les gaz et pétroles de schistes sont et resteront interdits.**

Les contrats de transition écologique

Nous mettrons en place une politique d'accompagnement des salariés, des entreprises et des territoires qui seront directement concernés par la fin des énergies fossiles pour les reconvertir et en faire les bénéficiaires de la transition écologique et solidaire.

32

La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation finale d'énergie en 2030.

2040

À horizon 2040, la France ne devrait plus produire de pétrole, de gaz et de charbon.

Agenda

Rendez-vous en septembre 2017 au Parlement pour le projet de loi



Renforcer le prix du carbone pour donner un juste coût à la pollution

Le prix du carbone permet à tous les acteurs, entreprises et ménages d'anticiper la hausse des prix du carbone et de choisir les investissements dans le transport ou le logement qui permettent de limiter la pollution. **Le Gouvernement a choisi de faire converger la fiscalité entre le diesel et l'essence avant 2022** et d'accélérer la montée en puissance du prix du carbone.

Pour les plus modestes, des mesures d'accompagnement comme le chèque énergie viendront accompagner cette évolution.

La France est l'un des pays pionniers dans le monde sur la tarification du carbone. Elle soutient la coalition pour un prix du carbone, lancée dans l'Accord de Paris, qui vise à ce que 25 % des émissions mondiales soient couvertes par un prix du carbone en 2020 et 50 % en 2030.

Introduire une fiscalité incitative sur les HFC

Pour encourager le développement d'alternatives, le Plan climat élargit la fiscalité aux gaz hydrofluorocarbures (HFC), qui sont parmi les plus polluants. Ils sont notamment utilisés comme réfrigérants dans les climatiseurs et les réfrigérateurs.

Agenda

**Rendez-vous en
septembre pour le
projet de loi de
finance 2018**



Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050

Pour rester en dessous de 2 °C, voire de 1,5 °C, il faudra, comme le soulignent les scientifiques du GIEC, que dans la seconde moitié du XXI^e siècle, les émissions de gaz à effet de serre soient fortement réduites.

Avec la loi de transition énergétique, la France avait pour objectif de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le Plan climat intègre désormais de nouveaux objectifs : **viser la neutralité des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050**, c'est-à-dire trouver un équilibre entre les émissions anthropiques et la capacité des écosystèmes à absorber du carbone.

La France est, avec la Suède et le Costa Rica, parmi les premiers pays du monde à se fixer ce type d'objectif. **Cet objectif sera décliné dans la stratégie nationale bas-carbone publiée en 2018.**

La Suède passe elle aussi au zéro carbone

Les parlementaires suédois ont adopté en juin dernier le projet de politique climatique, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain. La loi fixe comme principal objectif la neutralité carbone pour la Suède d'ici 2045.

www.government.se/government-of-sweden/ministry-of-the-environment/

Agenda

Rendez-vous fin 2018 pour la présentation de la stratégie nationale bas-carbone

29

Le secteur des transports est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France (29 % en 2014)



Mettre fin à la vente des voitures qui émettent des gaz à effet de serre d'ici 2040

Le transport est aujourd'hui le premier secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre en France. C'est aussi un secteur en pleine transformation, avec le développement des mobilités douces, mais aussi des véhicules électriques.

16 %

C'est la part des voitures neuves électriques qui sont vendues en Norvège. En France, ce sont déjà plus de 100 000 véhicules électriques immatriculés.

Une révolution de la mobilité du quotidien nous attend, avec des véhicules plus autonomes, plus partagés.

Cette révolution, c'est une opportunité formidable qu'il faut accélérer. C'est pourquoi nous fixons aujourd'hui l'objectif de mettre fin à la vente de voiture essence ou diesel en 2040, pour encourager les constructeurs automobiles à innover et à devenir leader de ce marché.

D'autres pays, comme l'Inde, les Pays Bas ou la Norvège, se sont dotés d'objectifs très proches.

L'exemple de l'Inde

Il y a quelques mois, Piyush Goyal, ministre d'État indien en charge de l'Énergie, des Énergies renouvelables, du Charbon et des Mines, a annoncé :
« L'idée est que, d'ici 2030, pas une seule voiture à pétrole ou diesel ne soit vendue dans le pays ».

Agenda

Rendez-vous à la rentrée au niveau européen pour la révision de la directive sur les émissions des véhicules

La France numéro 1 de l'économie verte avec l'Accord de Paris





Dessiner des solutions d'avenir avec la recherche

Dans le cadre de l'initiative « Science, come to France », la France renforce dès à présent ses dispositifs d'attractivité et de coopération scientifique dans les domaines clés pour combattre le changement climatique.

Elle met ainsi en place un programme pour l'accueil de chercheurs confirmés de haut niveau, confié au CNRS, ainsi que des chaires d'excellence pour de jeunes chercheurs et un programme sélectif d'accueil de doctorants

La France proposera d'accueillir la 47^e session plénière du GIEC au printemps 2018.

195

Le GIEC été créé en 1988 par deux institutions des Nations unies : l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Il comprend 195 membres.

Agenda

Rendez-vous au printemps 2018 pour la 47^e session plénière du GIEC



Depuis plus de 25 ans, le GIEC évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts, mais aussi les possibilités d'atténuer l'évolution future et de s'adapter aux changements attendus. Les rapports du GIEC sont établis selon une démarche formelle la plus internationale, la plus objective et la plus transparente possible. **Le GIEC a entamé en 2016 son 6^e cycle d'évaluation qui se terminera en 2022.**



Faire de Paris la capitale de la finance verte

Paris, qui dispose d'une expérience de qualité mise en place lors de la COP 21, doit devenir la capitale de la finance verte et de la finance responsable.

Nous assurerons la promotion des labels de finance verte et responsable.

La France doit aussi être au cœur de la réflexion sur la meilleure prise en compte des risques climatiques dans la régulation financière (article 173 de la loi relative à la transition énergétique et la croissance verte) sur la scène mondiale.

Cela oblige les investisseurs à publier l'impact de leurs activités sur le climat et à choisir d'investir dans l'économie verte plutôt que dans les énergies fossiles.

Zoom sur l'article 173

Avec cet article 173, la France est devenue le premier pays au monde à demander la publication, par les investisseurs, d'informations relatives à leur prise en compte de critères environnementaux (notamment climatiques), sociaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement. Cette disposition s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Les investisseurs institutionnels et les gestionnaires d'actifs auront notamment la possibilité d'expliquer leur démarche vis-à-vis des risques financiers posés par le climat ainsi que de leur contribution aux objectifs climatiques.

Encourager le potentiel des écosystèmes et de l'agriculture





Mobiliser l'agriculture pour lutter contre le changement climatique

L'agriculture est l'un des secteurs les plus exposés aux conséquences du dérèglement climatique. Chaque année, sécheresses et inondations menacent les récoltes en France, en Europe et partout sur la planète.

L'agriculture est aussi un secteur qui émet des gaz à effet de serre par l'utilisation d'engrais, l'élevage et la consommation d'énergie.

Le Plan climat prévoit d'engager la transformation de nos systèmes agricoles pour réduire les émissions et améliorer le captage du carbone dans les sols. Il s'articule autour de 5 axes qui seront discutés lors des Etats généraux de l'alimentation :

- les pratiques de consommation alimentaire et leurs impacts sur les émissions de gaz à effet de serre, en réduisant par exemple le gaspillage alimentaire ;
- la réduction des quantités d'engrais azotés ;
- la mobilisation des nouvelles technologies ;
- un plan d'actions pour la protection des sols, la lutte contre leur artificialisation et la souveraineté alimentaire ;
- des mesures pour renforcer la séquestration du carbone dans les sols.

2

L'agriculture est aujourd'hui le 2^e secteur émetteur de gaz à effet de serre, derrière les transports, avec 17 % des émissions en 2016.

Agenda

Rendez-vous en juillet 2017 pour le lancement des États généraux de l'alimentation



S'adapter au changement climatique

La France est elle aussi confrontée aux impacts du changement climatique. Il faut s'attendre, en métropole dans un horizon proche (2021-2050) à :

- une hausse des températures moyennes entre 0,6 et 1,3 °C (plus forte dans le sud-est en été) ;
- une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été, en particulier dans les régions du quart sud-est ;
- Dans les outre-mer, les températures pourraient augmenter fortement (jusqu'à 3,5 °C), alors que les précipitations devraient diminuer, en particulier pendant la saison sèche.

Agenda

Rendez-vous en décembre 2017 pour la présentation du nouveau PNACC

Un nouveau PNACC

Le Gouvernement publiera avant la fin de l'année – après une période de consultation – un nouveau **Plan national d'adaptation au changement climatique** (PNACC) qui sera mis en œuvre pendant le quinquennat. Son objectif sera de mieux protéger les Français face aux événements climatiques extrêmes, mais aussi de construire la résilience des principaux secteurs de l'économie (agriculture, industrie, tourisme) face aux impacts du changement climatique.



Crédits : Association Moraine (Association pyrénéenne de glaciologie)

Bilan annuel de masse de glacier d'Ossoue (Massif du Vignemale - Pyrénées françaises) depuis 2001



Mettre fin à l'importation de produits contribuant à la déforestation

Lutter contre le changement climatique, c'est permettre à tous de mieux consommer. Le Plan climat prévoit de mettre fin rapidement à la « déforestation importée », c'est-à-dire l'importation de **produits qui conduisent à la destruction des 3 grandes forêts tropicales du monde** (Amazonie, Asie du sud-est et bassin du Congo), par exemple pour la production d'huile de palme ou de soja non durable.

10

La déforestation est responsable de plus de 10 % des émissions de gaz à effet de serre.

La déclaration de New York sur les forêts, signée en parallèle de l'Accord de Paris, prévoit de **diviser par 2 la déforestation en 2020 et d'y mettre fin en 2030**.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, plusieurs initiatives ont été lancées pour faire en sorte que la production de certains produits comme l'huile de palme ou le soja ne conduisent plus à la déforestation.

Intensifier la mobilisation internationale sur la diplomatie climatique





Soutenir les acteurs non gouvernementaux qui agissent pour le climat

Réussir la mise en œuvre de l'Accord de Paris passe par une mobilisation de tous. Cette volonté nécessite la mobilisation des acteurs non gouvernementaux qui ont un rôle clé à jouer aux côtés des États.

La France accueillera ceux qui veulent agir pour le climat et leur donnera l'occasion de poursuivre leur mobilisation à l'occasion des COP 23 et COP 24. Paris organisera des événements permettant d'accélérer leur engagement pour la planète.

195

En décembre 2015, 195 pays se sont engagés à agir à travers l'adoption de l'Accord de Paris, premier texte universel sur le climat.

Retour sur une date historique pour le climat

En décembre 2015, 195 pays se sont engagés à agir pour contenir l'augmentation moyenne de la température nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C. Aujourd'hui, 151 pays ont déjà ratifié l'Accord de Paris.

Agenda

Rendez-vous en novembre 2017 pour la COP 23 à Bonn, organisée par les îles Fidji



Accompagner les pays en développement dans la lutte contre le dérèglement climatique

Dans le cadre de l'Accord de Paris, **les pays industrialisés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars de financements** pour les pays en développement en 2020. Cet engagement doit leur permettre de réduire leurs émissions, par exemple en luttant contre la déforestation ou en choisissant les énergies renouvelables.

Cette mobilisation doit aussi aider les victimes du dérèglement climatique pour la reconstruction de logements et d'infrastructures après le passage d'un ouragan ou pour se prémunir des effets de la sécheresse dans l'agriculture.

Avec le Plan climat, la France réaffirme les engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'Accord de Paris pour appuyer les pays en développement, notamment par l'action de l'Agence française de développement (AFD).

La France s'engagera pleinement pour soutenir la reconstitution des deux fonds du mécanisme financier de l'Accord de Paris : le Fonds pour l'environnement mondial, pour lequel les discussions ont commencé, ainsi que celles, à venir, du Fonds vert pour le climat.



Chiffres AFD 2016

Zoom sur l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

Lancée à la COP21 par les chefs d'État et de gouvernement africains, l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) est ambitieuse : elle vise à installer sur le continent 10 GW de capacité nouvelle en énergie renouvelable d'ici 2020, 300 GW en 2030, tout en fournissant un accès universel à l'énergie durable. Ceci revient pour 2030 à doubler la capacité énergétique actuelle du continent et nécessite une refonte en profondeur des cadres réglementaires pour mobiliser des investissements ainsi qu'un large effort de renforcement des capacités.

PLAN CLIMAT

1 planète, 1 plan

LE PLAN CLIMAT C'EST...

TOURNER LE DOS
AUX ÉNERGIES FOSSILES

FAIRE ENTRER L'ACCORD DE PARIS
DANS LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
ET L'INNOVATION



UNE AIDE POUR
REEMPLACER SON ANCIENNE
VOITURE PAR UN VÉHICULE PROPRE,
NEUF OU D'OCCASION

DES AIDES
POUR PRODUIRE ET
CONSOMMER SA PROPRE
ÉLECTRICITÉ

UN ACCOMPAGNEMENT
POUR TOUS LES FOYERS
EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
À REVENUS MODESTES



UN BUDGET PARTICIPATIF
POUR LES PROJETS
DE PROTECTION DE LA PLANÈTE



L'INTERDICTION
DE TOUT PROJET D'EXPLOITATION
D'HYDROCARBURES



LA LUTTE CONTRE
LA DÉFORESTATION EN CHANGEANT
NOTRE CONSOMMATION

DES FINANCEMENTS
POUR DES SOLUTIONS BASÉES
SUR LA NATURE

rendez-vous sur

WWW.ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR

pour consulter la totalité du plan

#1PLANÈTE1PLAN

RENDEZ-VOUS SUR

WWW.ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR

POUR CONSULTER LA TOTALITÉ DU PLAN

#1PLANÈTE1PLAN

**Ministère de la Transition
écologique et solidaire**

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

